

Le Grand Quevilly, le 30 novembre 2020

Objet : Coc - Courrier aux clubs - Crise Sanitaire -

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Dans le cadre des décisions sanitaires présentées par le gouvernement, et suite aux interrogations de certains d'entre vous, il me semble opportun de préciser:

- **à compter du 28/11/2020** : reprise de l'activité individuelle en extérieur pour les personnes mineures et majeures,
- **à compter du 15/12/2020** : reprise de l'activité sportive en intérieur pour les mineurs ; activité en extérieur pour les personnes majeures,
- **à compter du 20/01/2021** : reprise des compétitions pour les mineurs ; activité en intérieur pour les personnes majeures.

Le président de la COC du Comité 76 a présenté au bureau directeur dès le 16/10/2020 plusieurs scénarios de reprise.

Le Conseil d'Administration se réunira début janvier 2021 et décidera et validera la reprise des compétitions départementales en fonction du contexte sanitaire avéré et des décisions gouvernementales en la matière.

Au-delà de cette reprise tant souhaitée et de nos retrouvailles au bord des terrains, il nous faut avant tout prendre en compte la **réathlétisation** de tous nos licenciés.

Aussi est-il **envisagé une reprise des championnats départementaux aux dates suivantes** :

- pour les mineurs : 16 et 17 janvier 2021,
- pour les majeurs : 6 et 7 février 2021

Dès à présent je vous informe que dès la reprise de nos compétitions, je me déplacerai dans tous les clubs du Comité pour échanger sur ce contexte particulier et voir ensemble les problématiques que vous rencontrez.

Je reste à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents (es), mes sincères salutations sportives.

Le Président du Comité 76
Jean-Luc LIGUORI



Copie pour information

- Conseil d'Administration du Comité 76